

**ANNEXE II**

**CERTIFICAT D'ACQUISITION DE BIOCARBURANTS DURABLES (1)**  
**ou**  
**CERTIFICAT D'INCORPORATION DE BIOCARBURANTS DURABLES (1)**  
**N°.....(2)**  
**(Article 266 quinquies du code des douanes)**

*Il est délivré un certificat d'acquisition /incorporation (1) par type de biocarburant*

**Nous (3) .....**

**Entrepositaire agréé sous le n° (4) ..... déclarons, sous les peines de droit, que  
durant la période du (5) ..... au .....**

**(6) .....**

**a acquis sous régime fiscal suspensif, auprès de l'établissement sis (7) .....**

**a incorporé sous régime fiscal suspensif dans l'établissement sis (7) .....**

**un volume rapporté à 15 °C de ..... litres du biocarburant suivant : (8) (9) .....  
produit à partir de matières de la catégorie (10)**

**certifiant que ce produit ne contient pas d'huile de palme, de PFAD et de soja**

**soit, en cas de bio-ETBE, un volume rapporté à 15 °C de ..... litres de bio-ETBE ramené à un  
volume contenant 47 % vol. d'équivalent bio-éthanol (11)**

**soit, en cas de bio-TAEE, un volume rapporté à 15 °C de ..... litres de bio-TAEE ramené à un  
volume contenant 40 % vol. d'équivalent bio-éthanol (11)**

**soit, en cas de bio-MTBE un volume rapporté à 15 °C de ..... litres de bio-MTBE ramené à un  
volume contenant 36 % vol. d'équivalent bio-méthanol (11)**

**soit, en cas de bio-TAME, un volume rapporté à 15 °C de ..... litres de bio-TAME ramené à un  
volume contenant 31 % vol. d'équivalent bio-méthanol (11)**

**dont ..... litres éligibles au double comptage**

.../...

- (1) Rayer la mention inutile.
- (2) Le numéro du certificat se structure de la sorte : code établissement / code biocarburant /numéro d'agrément de l'opérateur qui établit le certificat / numéro de série à 3 chiffres
- (3) Nom ou raison sociale, SIREN et adresse de l'opérateur qui établit le certificat
- (4) Numéro d'entrepôt agréé de l'opérateur qui établit le certificat sur l'établissement concerné
- (5) Indiquer le jour, le mois et l'année du début et de la fin de la période, laquelle ne peut excéder un mois.
- (6) Nom ou raison sociale, SIREN et adresse du bénéficiaire du certificat
- (7) Cocher la case appropriée et remplir les lignes correspondantes.
- (8) Indiquer la nature du biocarburant (bio-éthanol, bio-ETBE, bio-TAEE, bio-méthanol, Bio-MTBE, Bio-TAME, bio-essence, bio-isooctane, EMHV, EMHA, EMHU, EEAG, bio-gazole)
- (9) Pour l'ETBE, indiquer s'il s'agit d'ETBE renouvelable à 37 %, d'ETBE renouvelable à 63 % ou d'ETBE renouvelable à 100 %
- (10) Indiquer la catégorie des matières qui ont servi à produire le biocarburant ou le code catégorie correspondant (cf annexe I bis de la présente instruction)
- (11) cf annexe I de la présente instruction.
- (12) Le signataire doit avoir obtenu une délégation de signature du président directeur général ou du gérant de société.

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.*

**Sur la base des attestations de durabilité transmises par les fournisseurs, nous attestons que les biocarburants couverts par ce certificat sont durables.**

**Nous attestons que toutes les indications figurant ci-dessus sont sincères et véritables et que le présent certificat est établi sous couvert de notre soumission générale cautionnée produits énergétiques.**

**Fait à ....., le .....**

**(Qualité du signataire et signature) (12)**